

**CANADA**

**Province de Québec**

**Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau**

**Municipalité de Grand-Remous**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 2 novembre 2020 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

**Sont présents :**

Mme Jocelyne Lyrette, mairesse

Mme Julie Paiement, conseillère

M. Jacques Rodgers, conseiller

M. Gilles Richard, conseiller

M. Éric Bélanger, conseiller

**Absences motivées :**

Mme Christiane Cyr, conseillère

Mme Audrey Robitaille, conseillère

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général fait office de secrétaire de la séance.

**Assistance**

La séance ordinaire du 2 novembre fut tenue à huis clos à cause de l'augmentation des cas de la Covid-19.

Elle est enregistré et disponible au public.

**Ouverture de la séance ordinaire**

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19h00 heures.



## ORDRE DU JOUR

### **000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

- 000-01** Ouverture de la séance ordinaire
- 000-02** Adoption de l'ordre du jour
- 000-03** **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 000-04** Dépôt du rapport d'activités de la mairesse

### **100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **110** Conseil et personnel municipaux

- 110-01** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020

#### **130** Gestion financière et administrative

- 130-01** Adoption des comptes payés d'octobre 2020
- 130-02** Adoption des comptes dus d'octobre 2020
- 130-03** Adoption des salaires payés d'octobre 2020
- 130-04** Clé en main CHGA
- 130-05** Adhésion 2021 à la FQM
- 130-06** Changement de noms – RésO O-140119-016
- 130-07** Appui à la MRCVG #2020-R-AG-270
- 130-08** Annulation d'un compte à recevoir
- 130-09** Budget RIAM 2021
- 130-10** Embauche de l'employée #46
- 130-11** Allocation de départ
- 130-12** Embauche de Mme Karolanne Lyrette
- 130-13** Demandes de dons
- 130-14** Vente de terrains

### **200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 200-01** Achat de numéros civiques

### **300 - TRANSPORT**

- 300-01** Achat d'une chaîne à convoyeur
- 300-02** Travaux terminés chemin Ste-Famille
- 300-03** Travaux terminés chemin Baie-au-Sable (**Reporté**)
- 300-04** Travaux – Chemin Quatre-Pattes
- 300-05** Achat de pneus

### **400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

- 400-01**

## 500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

500-01 Contribution 2021 OHO

500-02 Achat de gants chirurgicaux

## 600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

600-01

## 700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

700-01 Kiosque touristique 2020

700-02 Facture PERO

700-03 Biblio Outaouais – Cotisation spéciale

700-04 Mise à l'eau – Nomination de Joël Lacroix

700-05 Mise à l'eau autorisation à signer les documents par le DG

700-06 Chambre froide

700-07 Projet dans le cadre du programme PSSPA (**Retiré**)

700-08 Litiges lors de la chasse à l'orignal

## 800 – CORRESPONDANCE

## 900 - VARIA

## 1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

## 1100 –Levée de la séance

### O-021120-237 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, sauf le point 300-03 qui fut reporté et le point 700-07 qui fut retiré.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

## 1<sup>ère</sup> PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

### Dépôt du rapport d'activité de la mairesse

#### **O-021120-238** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020 à 19h, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **O-021120-239** Présentation et adoption des comptes payés d'octobre 2020

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que les comptes payés d'octobre 2020 soient adoptés, au montant de **453 776.00\$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **O-021120-240** Présentation et adoption des comptes à payer d'octobre 2020

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les comptes dus d'octobre 2020 soient adoptés, au montant de **27 660.40\$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **O-021120-241** Présentation et adoption des salaires payés d'octobre 2020

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que les salaires payés d'octobre 2020 soient adoptés, au montant de **60 334.65\$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-242 Proposition CHGA – Clé en main**

**ATTENDU QUE** la radio communautaire CHGA est un excellent moteur de communications;

**ATTENDU QUE** cette radio propose un plan de "Clé en main" aux municipalités pour les périodes 2021 et 2022;

**ATTENDU QUE** ce plan génère des économies très avantageuses;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'accepter l'offre de CHGA au montant de 1 650\$ pour les années 2021 et 2022 les taxes étant en sus.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-243 FQM – Adhésion 2021**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'autoriser le paiement due 1566.22\$ taxes incluses, pour notre adhésion 2021 à la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités)

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-244 Dossiers Bell Mobilité et Bell Canada**

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu de changer le nom de Monique Paiement à celui de Jean-Marie Gauthier à la résolution O-140119-016.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-245 Appui à la MRCVG**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que la municipalité de Grand-Remous appui la résolution # 2020-R-AG-270 concernant la chasse à l'original.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-246 Annulation de comptes à recevoir**

**ATTENDU QUE** des frais d'assurances furent facturés à l'employé #8 au montant de 76.79, le 6 mars 2014;

**ATTENDU QUE** cette facture fut toujours ignorée de la part de l'employé, prétextant une erreur de calcul;

**ATTENDU QUE** depuis cette date, des intérêts de 56.74 se sont ajoutés à ce montant pour totaliser un montant de 133.53;

**ATTENDU QUE** selon l'employé, cette somme n'est pas recevable par la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'autoriser le service de la comptabilité à rayer ce montant des comptes à recevoir.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-247 Budget RIAM 2021**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que la municipalité de Grand-Remous adopte le budget 2021 de la RIAM au montant de 834 739\$ et accepte la quote-part de 15 149\$.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-248 Embauche de l'employée #46**

**ATTENDU QUE** l'employée #46 ayant reçu une prolongation de sa période de probation;

**ATTENDU QU'**une évaluation a été produite par le directeur général et son adjointe;

**ATTENDU QUE** cette évaluation est positive;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'accepter les recommandations du directeur général et de son adjointe, et de procéder à l'embauche permanente de l'employée #46.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-249 Allocation de départ**

**ATTENDU QUE** l'ancien maire monsieur Gérard Coulombe a contesté légalement son allocation de départ à la mairie de Grand-Remous;

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé l'avis de son procureur dans ce litige;

**ATTENDU QUE** le dossier fut transmis à la Cour des Petites Créances du Québec;

**ATTENDU QUE** l'audience a eu lieu le mercredi 28 octobre 2020;

**ATTENDU QUE** suite à cette audience, une entente entre les parties a été conclue.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que l'entente entre les parties soit acceptée par le conseil et que le paiement au montant de 5 500\$ soit imputé au surplus non affecté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-250 Embauche de madame Karolanne Lyrette**

**ATTENDU QU'**un affichage de poste a eu lieu afin de combler un départ en congé de maladie à la clinique médicale;

**ATTENDU QUE** suite à cet affichage, la municipalité a reçu 8 candidatures;

**ATTENDU QUE** suite à la réception de ces candidatures, 6 candidates ont été invitées à une entrevue le 1<sup>er</sup> novembre;

**ATTENDU QUE** suite à ces entrevues, le comité de sélection recommande l'embauche de madame Karolanne Lyrette afin de combler l'absence en congé de maladie de la titulaire du poste "commis de bureau" à la clinique médicale.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que la municipalité de Grand-Remous embauche madame Karolanne Lyrette au poste de secrétaire médicale en remplacement durant le congé de maladie de la titulaire du poste.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-251 Demandes de dons**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu les demandes de dons suivantes :

-Paroisse de l'Assomption de Marie	200\$
-Les Ours Blancs	300\$
-Chevaliers de Colomb	500\$

**ATTENDU QU'**en date du 31 octobre 2020 les soldes du budget 2020 concernant les dons sont les suivants :

-02-130-970-01	Dons	186\$
-02-701-90-970-02	Subvention ext.	1042\$
-02-701-90-970-03	Subvention int.	1200\$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'accorder les dons suivants :

<b><u>Organismes</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
-Paroisse de l'Assomption de Marie : Feuillet paroissial	200\$
-Les Ours Blancs	300\$
-Chevaliers de Colomb	500\$

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-252\_ Vente de terrains – Matricules 4965-10-0310 et 4964-19-5490**

**ATTENDU QUE** la municipalité a acquis ces deux terrains en 2014;

**ATTENDU QUE** l'acquisition des terrains ainsi que les frais de démolition du bâtiment ont totalisé des coûts supérieurs à 90 000\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que la municipalité de Grand-Remous offre à la MRCVG, la vente de ces terrains au montant de 40 000\$, afin de permettre la construction d'un bureau touristique avec la possibilité de d'autres aménagements.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-253 Achat de numéros civiques**

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'autoriser l'achat de vingt-cinq (25) poteaux et plaquettes afin d'identifier les numéros civiques des citoyens pour assurer leur sécurité.

Cet achat est autorisé chez le fournisseur ayant déposé le meilleur prix à raison de 56.91\$ l'unité plus taxes, soit la compagnie Signel Services.

Cette dépense est imputable au budget 2021, le tout sur acceptation de la firme dont nous avons obtenu une confirmation.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-254 Achat d'une chaîne de convoyeur**

**ATTENDU QUE** le chef d'équipe en voirie a demandé deux soumissions pour une chaîne de convoyeur de 18 pieds;

**ATTENDU QUE** deux fournisseurs ont déposé un prix, soit :

- Pièces Léon Grenier 625.00
- DRL Beaudoin 522.00

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'autoriser l'achat chez DRL Beaudoin à 522\$ plus quatre pignons (Sprocket) à 192 pour une somme totale de 714\$ plus taxes.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-255 Chemin Ste-Famille**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que la municipalité de Grand-Remous atteste que les travaux subventionnés au montant de 658 911\$ ont été effectués dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, projet :

- Réfection du chemin Ste-Famille
- Dossier no : PIRL-2017-753
- No SFP 154197899.

Tous les travaux furent exécutés sous la surveillance de notre ingénieur Joël Lacroix.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**Point 300-03 - Reporté**

**O-021120-256 Travaux terminés– Chemin Quatre-Pattes**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que la municipalité de Grand-Remous atteste que les travaux subventionnés par le programme TECQ, au montant de 475 901\$ ont été effectués par la firme Excavatech, sous la surveillance de notre ingénieur Joël Lacroix.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-257 Achat de pneus**

**ATTENDU QUE** le directeur a demandé des soumissions sur invitation de quatre (4) pneus d'hiver pour le camion GMC 2020;

**ATTENDU QUE** trois fournisseurs ont répondu à la demande;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'autoriser l'achat chez le fournisseur Canadian Tire au montant de 1 162.35\$ taxes incluses plus 4 jantes.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-258 Contribution au OHO**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit contribuer à 10% du déficit de l'OHO (Place Oasis);

**ATTENDU QUE** la direction des finances a fait parvenir le rapport de 2018-2019 et 2020 démontrant le solde à payer;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu de payer la somme de 3 611\$ à l'Office d'Habitation de l'Outaouais tel que démontré dans leur rapport financier.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-259 Achat de gants chirurgicaux**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'autoriser l'achat de 12 boîtes de 200 gants de grandeur medium, large et extra-large pour les besoins de la clinique médicale, le tout représentant une dépense de 2 087.28\$ plus taxes.

Cette dépense sera imputé au compte COVID-19. Le fournisseur est Premier Soins Haute-Gatineau.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-260 Kiosque touristique - Loyer 2020**

**ATTENDU QUE** la direction de la MRCVG a décidé de fermer pour la période estivale 2020, le kiosque touristique de Grand-Remous à la suite de la pandémie du COVID-19;

**ATTENDU QUE** le kiosque de Grand-Remous est l'un des plus achalandés de la Vallée-de-la-Gatineau;

**ATTENDU QUE** le kiosque touristique est situé juste en face du bureau municipal;

**ATTENDU QUE** lorsque les visiteurs se butaient à une porte barrée, ceux-ci se dirigeaient vers la porte du bureau municipal;

**ATTENDU QUE** nos employés, par souci de collaboration et de civisme, ont répondu durant toute la saison estivale aux questionnements des visiteurs;

**ATTENDU QUE** la somme à être versée en 2020 pour la location du kiosque par la MRCVG se chiffrait à 2 720\$;

**ATTENDU QUE** ce montant fait partie des quote-part aux municipalités;

**ATTENDU QUE** cette somme était prévue dans le budget 2020 de la municipalité;

**ATTENDU QU'**un montant minimum mensuel de 109.82\$ se doit d'être payé à Bell Canada pour le numéro de téléphone du kiosque touristique.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que pour les motifs énumérés, la municipalité de Grand-Remous demande le paiement intégral de 2 720\$, en compensation des services rendus par notre personnel ainsi que les frais inhérents.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-261 Facture PERO**

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'autoriser le paiement au PERO, tel que la facture au montant de 3 978.42 taxes incluses.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-262 Biblio Outaouais – Cotisation spéciale 2021**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que la municipalité de Grand-Remous participe comme les années passées à la cotisation spéciale 2021, à raison de 0.50 per capita, représentant une somme de 573.50 imputable au budget 2021.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-263 Rampe de mise à l'eau**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que monsieur Joël Lacroix, ingénieur au SGM de la MRCVG, soit autorisé à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la loi sur la qualité de l'environnement.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-264 Autorisation de signature**

**ATTENDU QUE** le conseil a mandaté monsieur Joël Lacroix, ingénieur à la MRCVG, à signer toutes demandes de certificats nécessaires aux travaux à être effectués à la rampe de mise à l'eau publique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'autoriser le directeur général, Jean-Marie Gauthier, à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la loi sur la qualité de l'environnement, concernant le projet des travaux de réparations de la rampe de mise à l'eau publique du chemin Dan-Lunam.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-021120-265 Réparation – Chambre froide**

**ATTENDU QUE** la responsable du dossier madame Julie Paiement a demandé deux soumissions;

**ATTENDU QUE** Climatisation Maniwaki et Réfrigération Pierre Larente Inc. ont répondu à la demande;

**ATTENDU QUE** les prix déposés furent ceux-ci :

- Climatisation Maniwaki 8 635.60 plus taxes
- Réfrigération Pierre Larente Inc. 8 304.52 plus taxes

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu d'accepter la soumission de Climatisation Maniwaki, en considérant que le raccordement électrique est inclus, contrairement à celle de Réfrigération Pierre Larente Inc.

Cette dépense est imputée à même la subvention reçue de la MADA au montant de 25 000\$.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**Point 700-07 - Retiré**

**O-021120 266 Litiges lors de la chasse à l'original-**

**ATTENDU QUE** plusieurs barrages routiers ont été érigés cet automne à quelques kilomètres de la municipalité de Grand-Remous;

**ATTENDU QU'**à la suite d'un jugement de la Cour supérieure forçant le démantèlement des barrages sur le territoire de la Zec Petawaga, aucune action ne fut prise;

**ATTENDU QUE** ces barrages ont forcé plusieurs chasseurs de la municipalité et d'ailleurs à rebrousser chemin et ont causé beaucoup d'anxiété au sein de la population;

**ATTENDU QUE** plusieurs personnes de la municipalité et d'ailleurs ont des chalets ou des roulotte et qu'elles ne peuvent y accéder et profiter de leur investissement;

**ATTENDU QUE** si le présent litige perdure, il pourrait y avoir de sérieuses répercussions sur la population et les commerçants de la municipalité et de la région;

**ATTENDU QUE** les résultats d'un inventaire réalisé l'hiver dernier par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) en collaboration avec des représentants de la nation algonquine ont révélé une diminution du cheptel d'orignaux de la Réserve faunique La Vérendrye;

**ATTENDU QUE** le MFFP conclut qu'il « apparaît que cette population d'orignaux subit une pression de chasse légèrement supérieure à sa capacité d'accroissement »;

**ATTENDU QUE** le MFFP affirme que des mesures de protection de la population d'orignaux doivent être mises en place et que des discussions entre les communautés algonquines, le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg et les représentants du MFFP doivent avoir lieu;

**ATTENDU QUE** le MFFP a mis en place des modalités de chasse plus restrictives.

**ATTENDU QUE** les communautés algonquines réclament que des mesures additionnelles soient prises pour assurer la pérennité de la population d'orignaux de la Réserve faunique La Vérendrye;

**ATTENDU QU'**une population en santé d'orignaux est bénéfique pour les communautés algonquines et pour les amateurs de chasse;

**ATTENDU QUE** le secteur de la chasse et de la pêche représente un moteur économique important pour la municipalité de Grand-Remous et les régions avoisinantes;

Pour ces motifs, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu

**DE DEMANDER** au nouveau ministre responsable des Affaires autochtones du Québec, monsieur Ian Lafrenière, et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, monsieur Pierre Dufour, et à leurs représentants de rencontrer les représentants des communautés algonquines et du Conseil tribal de la nation algonquine pour conclure une entente dans les meilleurs délais afin de prendre des mesures efficaces en vue d'assurer la pérennité de la population d'originaux de la Réserve faunique La Vérendrye et de permettre aux citoyens de circuler librement sur la réserve, de profiter de leurs installations et de pratiquer leurs sports et loisirs de prédilection, et ce, dans le respect des droits des communautés autochtones.

**D'ENVOYER** cette résolution aux personnes suivantes :

Monsieur François Legault, premier ministre du Québec;

Madame Geneviève Guilbault, ministre de la Sécurité publique;

Monsieur Ian Lafrenière, ministre des Affaires autochtones;  
Monsieur Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;

Monsieur Robert Bussière, député de Gatineau;

Madame Chantale Lamarche, préfète de la MRCVG

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**O-051020-267** Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 19h30 précis.

**Adoptée à l'unanimité**

**Jocelyne Lyrette  
Mairesse**

**Jean-Marie Gauthier  
Directeur général**

**Je, Jocelyne Lyrette, ai approuvée toutes et chacune des résolutions  
contenues au procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur  
général/greffier de mon refus de les approuver conformément à  
l'article 142 du Code municipal.**

